



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Strasbourg, le 2 septembre 2019

Brigitte WENNER  
Hélène TANOH  
Christian BRUCKER  
Michel BARTHEL

inspecteurs d'académie  
inspecteurs pédagogiques régionaux  
de mathématiques

à

Madame, Monsieur,  
professeur de mathématiques

S/C de Madame, Monsieur le chef d'établissement

**Rectorat**

**Rentrée 2019 : la lettre des IA-IPR de mathématiques**

**POLE PEDAGOGIQUE**

Chères et chers collègues,

**INSPECTION  
PEDAGOGIQUE  
REGIONALE**

Ce courrier est pour nous l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux lauréats des concours et aux professeurs qui rejoignent notre académie. Nous tenons également à remercier l'ensemble des collègues du travail accompli pour la réussite des élèves et le bon déroulement des examens.

Affaire suivie par  
IA-IPR de mathématiques

De nombreux enseignants ont accepté, à notre demande, d'animer des formations ou des journées pédagogiques ou d'être conseiller pédagogique, nous les en remercions vivement.

Téléphone  
03 88 23 38 59/71/3525  
Fax  
03 88 23 39 63  
Mél. : Ce.ipr@ac-  
strasbourg.fr  
Réf :  
COUR001 Lettre rentrée  
2019

Les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières mises en place il y a deux ans se poursuivent. La réforme de l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation-psychologues, adossée à la refonte des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), prévoit des rendez-vous de carrière périodiques. Ces rendez-vous conduisent à une co-évaluation qui se substitue à la notation. Elle prend en compte de façon différenciée des compétences dont chacune est évaluée spécifiquement.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Adresse des bureaux  
27 boulevard Poincaré  
67000 Strasbourg

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement imposées par les décrets nationaux.

Adresse postale  
6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

Vous trouverez dans les pages suivantes des informations relatives à cette rentrée et des dates à noter dans vos agendas. Par ailleurs, la page « mathématiques » du site académique <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/mathematiques/> contient des informations, des ressources, des liens vers des sites institutionnels, vers la « gazette »... et est régulièrement mise à jour.

Tout au long de l'année, des messages vous parviendront par courrier électronique, directement, ou par l'intermédiaire de la liste de diffusion des professeurs de mathématiques, dans votre boîte aux lettres professionnelle que nous vous invitons à consulter régulièrement (à nettoyer de temps en temps pour éviter la saturation).

En cette période de rentrée particulièrement intense, nous vous assurons de notre volonté d'écoute et d'accompagnement. Nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année scolaire.

Les inspecteurs d'académie  
inspecteurs pédagogiques régionaux de mathématiques

Brigitte WENNER

Christian BRUCKER

Hélène TANOH

Michel BARTHEL

## 1) L'enseignement des mathématiques

Nous rappelons notre attachement aux priorités suivantes :

- la mise en activité de chaque élève au service de la construction de compétences (connaissances, capacités, attitudes)
- l'évaluation des acquis des élèves en lien avec les six compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer)
- le recours régulier à la résolution de problèmes, le plus souvent ouverts, tant pour introduire certaines notions que pour consolider des connaissances
- la pratique régulière des différentes formes de calcul (mental, posé, instrumenté)
- la réactivation régulière de fondamentaux et la construction progressive d'automatismes
- l'utilisation régulière des outils numériques pour l'enseignement des mathématiques, tant par les élèves que par les enseignants
- la pratique régulière d'activités d'algorithmique et de programmation conformément aux recommandations des programmes.
- l'interdisciplinarité pour donner davantage de sens à l'apprentissage des mathématiques.

## 2) Au collège

### a) Repères de progression

Les repères annuels de progression et attendus de fin d'année parus au BOEN n°22 du 29 mai 2019 visent à apporter une aide aux équipes pour mieux organiser le travail à mener au cours de chaque année du cycle. Fournissant des références communes pour que les connaissances, compétences, notions et objets d'enseignement soient abordés de façon progressive et équilibrée tout au long des trois années de chaque cycle, ces documents constituent une ressource d'accompagnement, sans caractère prescriptif.

Repères annuels de progression pour le cycle 3 :

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/20/35/3/ensel283\\_annexe23\\_1120353.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/20/35/3/ensel283_annexe23_1120353.pdf)

Repères annuels de progression pour le cycle 4 :

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/20/36/2/ensel283\\_annexe26\\_1120362.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/20/36/2/ensel283_annexe26_1120362.pdf)

Des fiches de progressivité des apprentissages de la cinquième à la seconde sur différents thèmes ont été élaborées par l'académie de Strasbourg en s'appuyant sur le document institutionnel "repères de progression au cycle 4" et le programme de seconde. Elles donnent un aperçu synthétique de la construction des notions.

<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/mathematiques/lycee/programmes-et-ressources-officielles/>

### b) Tests de positionnement

Les tests de positionnement en français et en mathématiques sont reconduits en sixième. Vous trouverez des informations, des exemples d'items et des outils pour exploiter les résultats de vos élèves à

<http://eduscol.education.fr/pid23243-cid132843/evaluation-de-debut-de-6eme-2018-2019-des-outils-pour-les-enseignants.html>

### c) Dispositif « devoirs faits »

Le dispositif devoirs faits continuera à se déployer. Il constitue un levier pour réfléchir à de nouvelles modalités de travail avec les élèves et offre l'occasion de poursuivre la réflexion sur le travail personnel des élèves hors de la classe.

Dans le cadre du DNB et plus généralement tout au long de la scolarité obligatoire, la réflexion sur l'évaluation des compétences gagnera à être poursuivie.

Nous vous invitons à vous référer aux documents du collège des IA-IPR ayant trait à ces thématiques. Ces documents ont été envoyés dans les établissements au cours de l'année passée.

### 3) Au lycée

#### a) Réforme du lycée et du baccalauréat

Après une phase de préparation, cette année scolaire voit la mise en œuvre de la réforme du lycée en seconde et en première. Les programmes des différents niveaux, de la seconde à la terminale, sont désormais parus dans leur totalité. Un document synthétique réalisé par l'inspection générale de mathématiques fournit les horaires des enseignements ainsi que les liens vers les divers programmes :

[https://www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/mathematiques/Lycees/Programmes/programmes\\_Maths2019.pdf](https://www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/mathematiques/Lycees/Programmes/programmes_Maths2019.pdf)

Des fiches de progressivité des apprentissages de la cinquième à la seconde sur différents thèmes ont été élaborées par l'académie de Strasbourg en s'appuyant sur le document institutionnel "repères de progression au cycle 4" et le programme de seconde. Elles donnent un aperçu synthétique de la construction des notions.

<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/mathematiques/lycee/programmes-et-ressources-officielles/>

Dans le cadre du nouveau baccalauréat 2021, le contrôle continu est mis en place en première dès cette année : moyennes des bulletins pour l'ensemble des disciplines, épreuves communes pour les disciplines du tronc commun et épreuves des enseignements de spécialité non poursuivis en terminale. Comme l'an passé, des formations académiques à destination de l'ensemble de professeurs sont prévues pour préparer la mise en œuvre des enseignements de la classe de terminale.

#### b) Test de positionnement

Les tests de positionnement en français et en mathématiques sont reconduits en seconde. Vous trouverez des informations, des exemples d'items et des outils pour exploiter les résultats de vos élèves à <http://eduscol.education.fr/cid132886/tests-de-positionnement-de-debut-de-seconde-des-outils-pour-les-enseignants.html>

#### c) Lycée 4.0

La rentrée 2019 est marquée par la poursuite du déploiement du dispositif lycée 4.0. Cette année et les suivantes, des actions de formations accompagneront cette mise en place aux différentes échelles de l'académie, tant dans ses aspects disciplinaires que transversaux. Sur le plan pédagogique, il convient de garder à l'esprit quelques grands principes :

L'École a naturellement vocation à prendre toute sa part dans un apprentissage raisonné, intelligent et éclairé du numérique par les élèves qui l'utilisent dans leur vie quotidienne. Le maniement du numérique dans le cadre scolaire répond à une attente sociale forte et il représente une nécessaire contribution à la formation générale des élèves. L'acquisition et la possibilité d'utilisation par tous les élèves d'outils connectés dans les lycées ne signifient pas que l'on substitue un mode d'enseignement à un autre. Les modalités et les pratiques d'enseignement qui ont fait leur preuve n'en sont pas abandonnées. En ce sens, le lycée 4.0 vient enrichir le panel des possibles et offre l'opportunité d'une diversification des pratiques pédagogiques, tout en permettant un accès à des ressources diversifiées et plus vastes. Dans cette perspective, la liberté pédagogique des professeurs, concepteurs de leur enseignement, est préservée. Le lycée 4.0 n'invite en rien à une utilisation systématique des outils numériques à tout moment et en tout lieu. Il n'existe pas de types d'usage imposés. Comme pour tout choix de mise en œuvre didactique, seules comptent la pertinence des démarches pédagogiques et l'adéquation entre les outils choisis et les objectifs d'apprentissage poursuivis.

Une entrée progressive dans le dispositif, au rythme de chacun, est un gage de sa réussite. Il est sans doute utile de prendre le temps de l'appropriation des outils, de bénéficier des expériences déjà conduites, de les partager en équipes ou d'engager des collaborations fructueuses entre collègues afin de cheminer ensemble.

Avec le lycée 4.0., les manuels scolaires évoluent. De leur version papier, ils basculent vers des formats numériques. Cela nécessite naturellement une réflexion collective de long terme, qui dépasse le cadre scolaire et qui sera accompagnée ces prochaines années.

Il y a enfin une nécessité de penser une progressivité précisant, de la seconde à la terminale, l'usage que feront les élèves des outils proposés par le lycée 4.0.

#### d) Sections de techniciens supérieurs

Le programme, la définition des épreuves des examens sont rédigés dans le référentiel propre à chaque BTS <https://www.sup.adc.education.fr/btslst/> .

Les programmes des modules de mathématiques en STS ont été publiés au B.O. n°27 du 4 juillet 2013.

Les évolutions spécifiques à chacun des BTS, en particulier en ce qui concerne ceux évalués par le contrôle en cours de formation (CCF), sont précisées dans la note de l'Inspection Générale 2015 et dans les lettres de rentrée BTS de l'Inspection Générale : <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/mathematiques/lycee/bts/>

Nous vous informerons par la liste de diffusion des éventuelles évolutions qui seront également publiées sur le site académique.

#### 4) Dates et manifestations à noter dans vos agendas

##### - **Année des mathématiques :**

À l'occasion des 80 ans du CNRS, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et l'Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs Interactions (INSMI) ont décrété l'année scolaire 2019/2020 comme l'Année des mathématiques. Il s'agit d'une priorité nationale qui mobilisera tous les acteurs.

- La date limite pour les inscriptions aux **dispositifs individuels du PAF** est le **19 septembre 2019** <http://www.ac-strasbourg.fr/pro/formation-des-personnels/enseignants-cpe-et-cop/paf/>

- Inscription aux concours de recrutement d'enseignants du 10 septembre au 10 octobre 2019. <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98448/calendrier-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2016.html>

Toutes les informations sur la préparation aux concours du CAPES interne et de l'agrégation interne sont accessibles à <http://www.ac-strasbourg.fr/pro/formation-des-personnels/enseignants-cpe-et-cop/carriere/prepa-concours-internes/>

- L'épreuve définitive de **Mathématiques sans Frontières** (3<sup>e</sup> - 2<sup>de</sup>) aura lieu **le jeudi 6 février 2020 au matin** et celle de **Mathématiques sans Frontières Junior** (6<sup>e</sup> - CM2) aura lieu **le jeudi 5 mars 2020 au matin**. Les inscriptions se feront en ligne : pensez à consulter le site Mathématiques sans Frontières pour vérifier les dates d'ouverture et de clôture du serveur <http://maths-msf.site.ac-strasbourg.fr/> .
- L'épreuve des **Olympiades de mathématiques** destinée à tous les élèves de première de série générale ou technologique, aura lieu **le mercredi 11 mars 2020**. Un courrier ultérieur vous parviendra précisant les modalités d'inscription.
- Un courrier vous parviendra en temps utile, précisant la date de passation du **Rallye Mathématique d'Alsace** et les modalités d'inscription.
- Le concours de la Course aux Nombres est reconduit et concernera les élèves des classes de CP aux classes de STS. Un courrier ultérieur vous informera de l'ouverture du serveur d'inscription. Les informations sur ce concours sont accessibles à <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/mathematiques/competitions/can/>
- La session 2019 du concours du Castor informatique aura lieu en novembre. Les inscriptions se font en ligne : <http://castor-informatique.fr/>.
- La semaine des mathématiques aura lieu **du 9 au 15 mars 2020** sur le thème « Mettons en scène les mathématiques ». <https://eduscol.education.fr/math/actualites/actualites/article/un-evenement-semaine-des-mathematiques-2020.html>

Dans notre académie, cette semaine débutera par la troisième édition de la Nuit des Jeux mathématiques qui se tiendra **le lundi 9 mars** au Vaisseau.